



**insieme**  
Genève



**Rapport d'activités 2009**

Photo de couverture: Eric Jaquet et Cécile Lachat

## Sommaire

<b>1. Rapport de la présidente</b>	2
insieme-Genève en quelques chiffres	5
Organigramme de l'association	5
<b>2. Séjours de vacances</b>	6
 Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées	
<b>3. Travail de fond</b>	10
Les représentations officielles	10
Les représentations institutionnelles	13
<b>4. Relations publiques</b>	16
<b>5. Manifestations</b>	18
<b>6. Information et accompagnement</b>	19
Les groupes de travail internes à insieme-Genève	19
Le conseil aux familles	24
<b>7. Gestion de l'association et administration</b>	26
Rapport de la secrétaire générale	26
Colonie de Genolier	29
Service de relève	29
Recherche de fonds	30
<b>8. Comptes de bilan et pertes et profits</b>	33
Rapport financier	40
Remerciements	43
Les acteurs d'insieme-Genève	44

## 1. Rapport de la présidente

Chères et chers membres, ami-e-s et partenaires d'insieme-Genève,

A l'instar des années précédentes, 2009 aura été le reflet du paradoxe qui caractérise la prise en compte du handicap mental dans notre société.

D'une part, on constate combien les valeurs défendues par notre association depuis sa création semblent s'être imposées: du côté des autorités comme des institutions, voire de l'opinion publique, tout le monde semble s'accorder pour prôner l'intégration, l'autodétermination ou le partenariat.

Mais d'autre part, sur le terrain, force est de constater que la réalité peut être différente, notamment à cause d'un contexte plus tendu sur le plan financier. De fait, la RPT<sup>1</sup> est l'illustration d'une volonté de la Confédération de se décharger sur les cantons de certaines de ses tâches les plus coûteuses. A l'heure où les besoins sociaux de tous ordres augmentent, ces derniers se trouvent donc mis sous pression et cherchent à éviter une explosion des budgets consacrés aux prestations sociales.

En ce qui concerne la prise en charge des personnes handicapées à Genève, cela s'est traduit par une volonté de rationalisation devant permettre de réaliser des économies (ou tout au moins de freiner l'augmentation des coûts) tout en préservant les prestations et les valeurs dont nous avons parlé précédemment.

Si insieme ne peut qu'approuver une gestion saine et rationnelle des deniers publics, notre association constate également qu'elle doit être très attentive à ce que cette politique ne se traduise pas, parfois, par une perte des valeurs et une péjoration du quotidien des personnes en situation de handicap mental. Ainsi, malgré les progrès accomplis en un demi-siècle, insieme reste un aiguillon plus que jamais nécessaire!

Quelques exemples des actions menées récemment par l'association illustrent cette situation.

La fusion des EPSE et du CIP, puis d'autres entités, a permis la création d'une immense institution publique – les EPI – dont les personnes accueillies présentent des difficultés très diverses, voire même très éloignées: pensons, par exemple, aux besoins différents d'une personne autiste présentant de graves troubles du comportement et de ceux d'une personne en voie de réintégration sur le marché ordinaire du travail. L'enjeu pour insieme a été et est encore de ne pas faire oublier les spécificités et les besoins de la population mentalement handicapée, la plus «faible» parmi celle accueillie par les EPI, notamment parce qu'elle ne va pas pouvoir se défendre toute seule.

---

<sup>1</sup> Nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération.

Si ce «combat» pour rappeler les valeurs qui doivent sous-tendre la prise en charge des personnes handicapées est permanent, il est aussi source de succès!

Ainsi, ces derniers mois ont marqué l'aboutissement de cinq années de travail, en collaboration avec Cerebral, sur la facturation dans les institutions. En effet, le nouveau système mis en place en 2005 péjorait la situation des résidents et rendait l'accès aux loisirs ou à l'intégration compromis pour certaines personnes. De surcroît, il existait des différences importantes entre les institutions dans la façon de prendre en charge – ou pas – certaines dépenses ou de les mettre à la charge du résident (ou de sa famille). Grâce au travail continu des associations, mais aussi à l'ouverture de la direction générale de l'action sociale sur ce dossier, de réels progrès ont été accomplis: une facturation plus juste et plus transparente des dépenses a été obtenue, ainsi qu'une augmentation de CHF 50.- du «forfait de dépenses personnelles»<sup>2</sup> qui passe ainsi de CHF 400.- à 450.- par mois.

D'autres dossiers en cours restent malheureusement sans solution satisfaisante pour l'instant.

Ainsi, insieme est toujours en attente de l'ouverture d'une «structure intermédiaire» offrant une prise en charge tant socio-éducative que médico-thérapeutique aux personnes handicapées par une déficience intellectuelle et par des troubles importants du comportement, afin de leur permettre de quitter l'hôpital psychiatrique. Initié par une motion que j'avais déposée au Grand Conseil fin 2006 et que le parlement avait adoptée en septembre 2007, à l'heure où j'écris ces lignes, ce dossier est encore en attente d'une concrétisation... malgré l'engagement du Conseil d'Etat au printemps 2008 d'ouvrir une telle structure... J'ai bon espoir, toutefois, que les prochains mois permettent une évolution positive de ce dossier.

Nous attendons également une solution au sujet de la Colonie de Genolier. En effet, l'association avait accepté d'en reprendre la gestion en étroit partenariat avec la Ville de Genève afin de permettre aux personnes handicapées de profiter de ce lieu magnifique. Toutefois, il ne faut pas se leurrer: malgré une gestion rigoureuse et une forte augmentation de la fréquentation du bâtiment, la colonie ne peut être auto-suffisante sur le plan financier. Entre 2006 et 2009, la Fondation les Corbillettes nous a donc octroyé un don permettant de combler le déficit de la colonie et de faire ainsi, auprès des autorités, «la preuve du besoin». Quelle ne fut donc pas notre surprise, malgré les rencontres et discussions régulières avec la Ville, de voir que rien n'avait été prévu

<sup>2</sup> Le FDP permet de couvrir toutes les dépenses non prises en charge par l'institution, comme les vêtements, le coiffeur, les médicaments hors liste, les transports publics, les loisirs, les activités sportives, les séjours de vacances, l'argent de poche, etc. Jamais indexé depuis 1992, il était devenu insuffisant pour de nombreux résidents d'institutions. Si l'augmentation du FDP ne correspond pas à l'inflation, c'est néanmoins une mesure réjouissante.

au budget municipal pour combler ce déficit en 2010! Nous sommes donc maintenant en attente d'une discussion tant avec les autorités de la Ville que celles du canton pour qu'une solution soit trouvée dès 2011, notamment en lien avec l'augmentation des besoins en matière de séjours de vacances.

Un dernier projet est à mettre en lumière dans ce rapport, il s'agit de la 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement du Service de relève. Issu de la mise en commun des efforts de 3 organismes, Cerebral, Pro Infirmis et insieme, cette prestation aux familles qui vivent à domicile avec un enfant ou un adulte IMC et/ou mentalement handicapé continue à développer son action. Ce service complète le dispositif cantonal dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées. A ce jour, il fonctionne uniquement grâce à des fonds privés octroyés pour une période pilote de 3 ans et des échanges avec nos autorités ont déjà eu lieu pour aboutir, nous l'espérons, à une solution pérenne.

Au moment de terminer ces lignes, je souhaiterais remercier tant nos partenaires que celles et ceux qui font insieme, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Même s'ils doivent bien souvent savoir faire preuve d'une dose de patience et de ténacité à toute épreuve, par les temps qui courent, leur engagement est plus que jamais indispensable!

Anne Emery-Torracinta  
Présidente



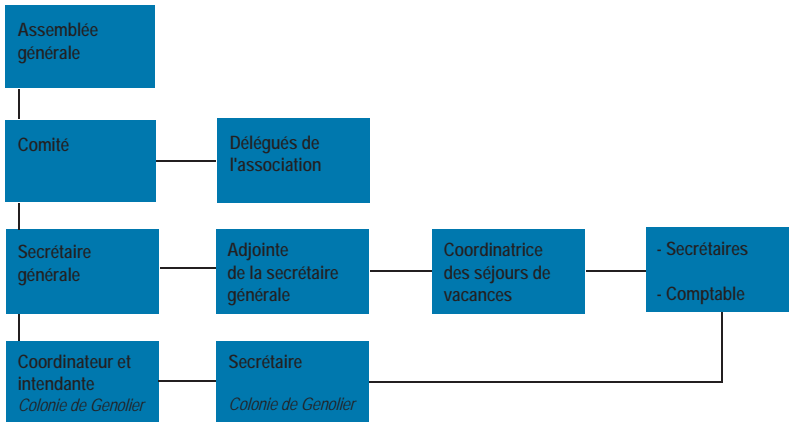
## insieme-Genève en quelques chiffres

599 membres actifs, dont  
 532 membres parents  
 22 nouveaux membres parents en 2009  
 931 membres soutien  
 2382 contacts

*La différence entre les chiffres 2009 et 2008 (essentiellement au niveau de la baisse des membres soutien) tient au fait de la mise à jour de notre fichier entamée en 2009 et qui se prolongera l'année prochaine. Il est utile de relever la reprise du renouvellement de nos membres avec 22 nouveaux membres en 2009 pour 13 en 2008.*

---

## Organigramme de l'association



## 2. Séjours de vacances

### Commission séjours de vacances

Les séjours de vacances organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet, août, décembre et janvier sont pilotés par une commission composée de 6 membres bénévoles parents, amis, ou responsables de séjours, de 2 représentants des institutions et de la coordinatrice des séjours. Cette commission propose également des projets et des améliorations concernant les séjours et les soumet le cas échéant au comité d'insieme-Genève. Sur la base des indications de la coordinatrice des séjours, elle analyse les besoins des vacanciers, ceux des familles et adapte les prestations des séjours en conséquence. Elle veille également au respect des valeurs prônées par l'association au sein des séjours.

Le nombre de participants accueillis dans les séjours d'insieme-Genève augmente chaque année de 5 à 6 vacanciers. Parallèlement, il est important que la qualité d'encadrement et le confort soient maintenus pour eux, sans majoration de prix et en faisant face à l'augmentation des besoins. Cependant, les subventions de l'OFAS reçues pour les séjours de vacances n'ont pas augmenté depuis 1998. Ainsi, il s'agit de proposer avec le même budget et le même nombre de maisons louées, une prestation adaptée aux besoins des vacanciers qui sont eux plus nombreux et dans des parcours de vie plus complexes (vieillesse, troubles du comportement, parents décédés, etc.). Les membres de la commission des séjours de vacances recherchent des solutions à cette situation, d'autant plus qu'un certain nombre de maisons accueillant nos séjours doivent être remplacées pour des raisons de vétusté et d'adaptation obligatoire aux besoins des vacanciers. Les nouvelles maisons louées correspondent certes mieux à nos attentes en matière de confort mais les prix de location sont également nettement plus élevés.

En 2009, les membres de la commission ont travaillé sur les points suivants:

- > Suivi de l'ensemble de l'organisation des séjours (engagement des responsables et des équipes, inscription des vacanciers, organisation de séances d'information tant pour les responsables que pour les moniteurs, travail effectué par le secrétariat, visites des séjours, problématiques rencontrées dans les séjours, participation à la réunion de bilan, préparation d'une rencontre avec les répondants institutionnels, etc.);
- > Elaboration d'une nouvelle fiche de liaison concernant les séjours, destinée aux familles et aux institutions;
- > Mise en place de divers documents destinés aux équipes des séjours de vacances;
- > Projet de création d'un groupe de travail sur le contenu de la formation nouveaux moniteurs de 2011.

## Les séjours 2009

### Vacances d'été

- > 14 séjours de vacances ont été organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet et d'août 2009.
- > 169 vacancières et vacanciers ont participé à ces séjours.
- > 150 responsables de séjours, monitrices, moniteurs et personnel de cuisine ont été engagés pour assurer l'encadrement des vacanciers.
- > 4 civilistes ont été engagés apportant un appui supplémentaire dans les séjours.
- > 255 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en été 2009.

### Vacances d'hiver

- > 2 séjours de vacances ont été mis en place durant les fêtes de fin d'année 2009-2010.
- > 22 vacancières et vacanciers en ont bénéficié.
- > 21 responsables de séjours, monitrices, moniteurs et personnel de cuisine ont été engagés pour assurer l'encadrement des vacanciers.
- > 20 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en hiver 2009.

Durant l'année écoulée, ce sont donc **191 personnes** mentalement handicapées qui ont participé aux séjours de vacances. **16 séjours** ont été proposés représentant un total de **275 jours de vacances**. Il faut préciser encore que certaines personnes ont été accueillies uniquement quelques jours pour répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi tous participants confondus, insieme-Genève a proposé au total **2996 journées** de vacances.

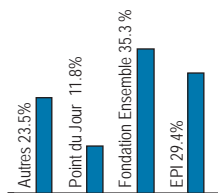
### Le coût des séjours

Le coût moyen de ces séjours est de CHF 211.65 par jour et par vacancier pour le logement, la prise en charge, l'encadrement et l'animation (CHF 193.15 en 2008). A cette somme, il faut rajouter CHF 50.- par jour et par vacancier pour tous les frais domestiques et logistiques liés à l'organisation des séjours (alimentation, transport, etc.). Le prix facturé aux vacanciers est de CHF 80.- par jour.

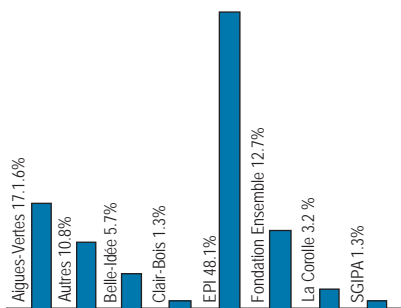
## Provenance des vacanciers d'insieme-Genève comparaison 2008-2009

191 vacanciers ont été accueillis en 2009 sur l'ensemble des séjours contre 181 en 2008.

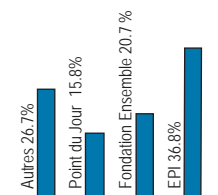
76 d'entre eux étaient âgés de plus de 45 ans (environ 1/3 des personnes accueillies) et 13 étaient mineurs. Pour la troisième année consécutive, Insieme-Genève a proposé des séjours de fin d'année pour répondre principalement aux besoins de ses membres et de leurs filles et fils.



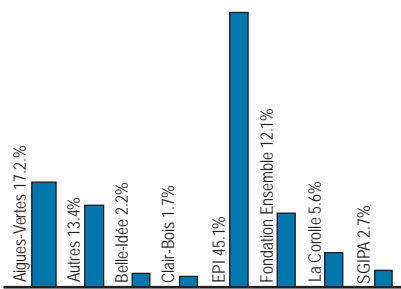
2008 - Adultes externes  
d'une institution genevoise



2008 - Adultes internes  
d'une institution genevoise



2009 - Adultes externes  
d'une institution genevoise



2009 - Adultes internes  
d'une institution genevoise

### Séjour «Aventure avec les dauphins sauvages» en Floride

En collaboration avec l'UPDM, insieme-Genève a organisé un séjour de 9 jours en juillet à l'attention de 8 jeunes personnes handicapées, fille ou fils de membres d'insieme-Genève, accompagnées d'un parent. Ce groupe s'est rendu au centre Waterplanet de Floride pour une semaine de découverte des dauphins sauvages. 3 professionnels dont une personne du secrétariat de l'association ont encadré ce groupe et organisé le voyage. Chaque personne a eu la chance d'aller à la rencontre de ces animaux exceptionnels, de les voir, de les entendre et même parfois de nager près d'eux. Ce magnifique projet a pu se réaliser grâce au soutien financier de la Hope Foundation.



## *Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées*

### 3. Travail de fond

#### *La représentation des intérêts*

Comme à l'accoutumée, la représentation des intérêts des membres d'insieme-Genève auprès de nombreux organismes et instances du canton a caractérisé la majeure partie des tâches assumées tant par les permanentes de l'association que par des membres bénévoles. Leur présence permet dès lors de transmettre les valeurs défendues par l'association.

#### *Les représentations officielles*

#### **Commission consultative pour l'intégration scolaire du Département de l'instruction publique**

En 2009, le travail de la Commission consultative pour l'intégration scolaire a été mis en veilleuse pour permettre une réflexion de fond au sein du Département de l'instruction publique sur la constitution de la nouvelle commission telle que la loi la prévoit. M. Charles Beer a confié la présidence de cette nouvelle commission à M. Jérôme Laederach, directeur de la Fondation Ensemble. Ce dernier a fait le tour des différents organismes pour présenter sa vision de cette commission. En tant que militants de la première heure pour l'intégration scolaire des élèves mentalement handicapés, les membres du comité d'insieme-Genève comptent bénéficier d'un siège au sein de cette nouvelle instance. Les premiers mois de l'année prochaine devraient servir à déterminer le fonctionnement de sa commission par le nouveau président et surtout à choisir les organismes qui délègueront un représentant pour travailler avec lui.

#### **EPI – Conseil d'administration des Établissements publics d'intégration**

Pour rappel, le conseil d'administration est composé de 10 membres, comprenant 4 commissions. Il s'est réuni en 2009 à l'occasion de 5 séances plénières et pour 8 réunions de commissions. Il a également organisé une journée d'études *Perspectives 2013*.

Les points marquants en 2009 sont ainsi:

- > la première pierre enfin posée à la Résidence Thonex 2 dont la construction s'achèvera à la fin de 2010;
- > l'ouverture de la boutique du Grand-Pré le 17 septembre;

- > l'ouverture d'un atelier d'occupation pour 8 personnes à la Servette;
- > l'ouverture d'un appartement «indépendance» pour 6 personnes au boulevard d'Ivoy;
- > l'inauguration d'une statue de chevalier monté sur son cheval de 4m50, réalisé en matériel de récupération par les travailleurs le 3 décembre;
- > l'instauration d'une cérémonie de fin d'année des travailleurs qui a connu sa grande première le 10 décembre dernier et a remporté un vif succès;

La déléguée tient particulièrement à souligner la taille toujours grandissante des EPI, ce qui était déjà une des inquiétudes en 2008.

### **Commission cantonale d'indication**

La Commission cantonale d'indication est un guichet unique auprès duquel toute demande relative à l'accompagnement à domicile et à l'accueil en établissements pour personnes handicapées doit être adressée. Par ailleurs, cette commission indépendante propose au Conseil d'Etat des actions de prévention et toutes mesures propres à:

- > favoriser l'intégration des personnes handicapées;
- > améliorer les prestations offertes par les établissements;
- > veiller à l'épanouissement des personnes qui y sont accueillies;
- > diffuser des informations relatives à la politique du handicap.

La mission confiée à la commission est double:

- > garantir à toutes les personnes handicapées du canton l'accès à une place répondant adéquatement à leurs besoins (selon la LIPPI);
- > évaluer les besoins, tant quantitatifs que qualitatifs et fournir au DSE les informations nécessaires à l'amélioration de la planification des places d'accueil (notamment en proposant la création de nouvelles structures innovantes dans la prise en charge).

La commission s'est réunie 20 fois en 2009.

Durant sa seconde année de fonctionnement, la Commission cantonale d'indication a conservé un rythme soutenu pour ses séances toujours dans le but tant de tenir l'objectif fixé d'un délai de 30 jours pour le traitement des demandes que pour remplir sa mission d'information et de proposition auprès du Conseil d'Etat en matière de prévention et d'amélioration des mesures d'intégration des personnes en situation de handicap à Genève. Les membres de la commission se sont donc réunis 2 fois par mois et ont certes traité un peu moins de dossiers qu'en 2008 mais ont ainsi pu consacrer plus de temps à leur étude. Il est important de noter qu'actuellement, la gestion des dossiers relevant de personnes atteintes par des troubles psychiques est la plus complexe.

Des rencontres et visites des différentes institutions se sont poursuivies ayant pour but d'une part de permettre aux membres de la commission et aux responsables de ces structures de faire connaissance et, d'autre part, de favoriser les échanges et ainsi de mieux connaître la réalité de chacun. Plusieurs membres ont présenté la commission à différents organismes.

La représentante d'insieme-Genève au sein de la commission tient à souligner:

- > l'attention toute particulière toujours portée aux demandes et aux choix indiqués par les personnes ainsi qu'au suivi de ces demandes;
- > le souci constant de répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes.

### **Groupe de coordination des institutions accueillant des mineur-e-s handicapé-e-s**

Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2009, les réunions ont consisté d'une part à recevoir des informations de la direction du SMP sur la mise en place de la nouvelle loi sur l'intégration des mineurs et la réforme de l'enseignement spécialisé et d'autre part à échanger sur des problématiques liées au fonctionnement du SFSS- secrétariat à la formation scolaire spécialisée. Les remboursements des transports, le temps d'attente du traitement des dossiers, le remboursement des frais de logopédie, le rôle des inspecteurs, sont des exemples de sujets abordés dans les réunions de ce groupe.

Il est utile de mentionner que 2 journées d'études le 5 mars et le 11 décembre ont permis à un large public de personnes concernées par l'enseignement spécialisé de découvrir les conclusions du rapport final Evaluanda après consultation et les décisions de mise en pratique progressive de ces conclusions dès l'année prochaine.

### **Secrétariat romand de coordination de la RPT**

Comme prévu, insiame-Suisse a reconduit son mandat auprès d'insieme-Genève comme secrétariat de coordination pour le suivi et la mise en place de la RPT sur le territoire romand. En 2009, il y a eu une rencontre à Lausanne au printemps où les différentes associations de défense des droits des personnes mentalement handicapées ont pu aborder les thématiques suivantes:

- > la position des parents sur l'élaboration d'une procédure standardisée pour la détermination des besoins individuels;
- > l'impact des référentiels internationaux sur la pratique et la formation;
- > les principes communs des plans stratégiques latins;
- > les besoins spécifiques cantonaux.

Ces rencontres, outre l'échange d'informations permettant de réaliser la diversité des fonctionnements cantonaux, donnent l'opportunité à des sections cantonales de comparer leur mode d'action et de s'entre-aider sur des points spécifiques. Le mandat d'insieme-Genève se termine en 2010.

## *Les représentations institutionnelles*

### **Association ACTIFS**

Née de la fusion entre le CEFCA et Project, ACTIFS a pour mission de promouvoir tant la formation continue de personnes adultes vivant avec une déficience mentale que leur intégration professionnelle.

La déléguée d'insieme-Genève a participé à l'Assemblée constituante et assisté à 3 réunions en 2009 dont les buts principaux étaient:

- > l'élaboration d'un groupe de travail «usagers» qui traitera en priorité le fonctionnement du Club;
- > l'organisation de l'association;
- > la création d'un logo;
- > la rédaction du cahier des charges de la directrice de l'association;
- > la gestion financière;
- > les perspectives budgétaires 2010.

### **Comité pro AI genevois**

Afin de relayer la campagne nationale et romande au sujet du soutien au financement additionnel de l'AI (votation du 27 septembre 2009), un comité pro AI genevois a été mis en place et s'est réuni tous les mois en 2009. Il regroupait les principales associations de défense des personnes en situation de handicap ainsi que certains partis politiques. La secrétaire générale d'insieme-Genève en a été une membre active.

### **Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes**

La déléguée d'insieme-Genève a assisté à 4 séances de ce conseil de fondation; les points traités lors de l'année 2009 ont été:

- > les élections des membres du personnel;
- > le vote du budget (accepté);
- > le contrat de prestations;
- > le contrat d'admission des villageois et compagnons;
- > les échanges autour des difficultés particulières.

Les séances, qui se déroulent souvent à huis clos, permettent la lecture de documents confidentiels, raison pour laquelle la déléguée souligne l'importance d'avoir au sein d'un tel conseil un représentant des parents de personnes mentalement handicapées et de pouvoir ainsi transmettre une information pertinente sur la position des familles aux autres membres du conseil.

### **Conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs**

Le Conseil de la Fondation de Cap Loisirs s'est réuni 4 fois en 2009. Le délégué d'insieme a plaisir à rencontrer des personnes de divers horizons, partageant des valeurs et objectifs communs: agir en faveur des loisirs des personnes handicapées et leur proposer des prestations de qualité malgré des temps financièrement tendus.

La Fondation Cap Loisirs qui souhaitait de longue date quitter ses locaux trop exigus a enfin trouvé un nouveau lieu. Les travaux d'aménagement sont en cours et les nouveaux locaux seront utilisés dès l'automne 2010. Plus vastes, ils permettront de regrouper les activités de la fondation et de nouveaux projets pourront bientôt naître. Bien situés, au rez-de-chaussée, ils seront très accessibles et permettront une meilleure ouverture sur le quartier et l'intégration à sa vie culturelle.

### **Conseil de fondation de la Fondation Ensemble**

Le conseil de fondation s'est réuni à 4 reprises dans l'année 2009 et a organisé une journée d'étude sur la question de la taille de ses institutions. Il est à la recherche de nouveaux membres et a pris dans ce sens différents contacts avec d'autres organismes dans le domaine du handicap mental.

En 2009, le conseil a terminé la réorganisation de ses structures. Un nouveau règlement doit être édité tenant compte de ce travail en 2010.

Les événements à noter pour 2009 sont les suivants:

- > l'inauguration d'une cuisine à Versoix créant ainsi 6 postes de travail supplémentaires le 23 mars;
- > l'ouverture du 4<sup>ème</sup> atelier à la Jonction;
- > la soirée de la Fondation Ensemble: *Les Nouveaux Monstres et l'orchestre Fanfare du loup* le 25 mai;
- > l'organisation du Festival Ensemble à Meyrin le 16 mai.

### **Conseil de fondation de la Fondation SGIPA**

En juillet 2009 au moment de l'application des nouveaux statuts de la fondation, notre déléguée a souhaité se retirer. Un membre de notre comité a accepté de reprendre le rôle de délégué d'insieme-Genève au sein de ce conseil.

Alors que des discussions avaient eu lieu entre les présidences de nos 2 organismes pour trouver une solution favorable aux deux parties, les membres du conseil de fondation ont finalement décidé de supprimer la voix décisionnelle à notre délégué pour une voix uniquement consultative, sans pour autant pérenniser dans les statuts l'existence du groupe de travail insieme-SGIPA. Précisons que le représentant du personnel a également perdu sa voix décisionnelle.

Le nouveau délégué de notre association, lequel démarrait son mandat sur des bases optimistes, a toutefois constaté que le rôle du membre avec voix consultative est parfois plus proche du rôle de l'auditeur que de celui de réel partenaire. En collaboration avec la SGIPA, il s'agira donc rapidement de redéfinir notre rôle au sein du conseil de fondation, un partenariat bien construit étant, au bout du compte, bénéfique aux personnes accueillies.

En 2009, le conseil de fondation s'est réuni 4 fois. Les sujets abordés ont été les suivants:

- > la réflexion sur les nouveaux statuts de la SGIPA;
- > le bilan du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation;
- > la recherche de nouveaux locaux;
- > la recherche de fonds.

### **FéGAPH- Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches**

La FéGAPH rassemble plusieurs associations genevoises liées à différentes formes de handicap. Son objectif est d'une part de débattre et prendre position sur divers aspects de la politique cantonale sur le handicap et d'autre part, de servir de plateforme d'échanges et d'entraide entre les associations membres. Le délégué d'insieme-Genève est également le président de la FéGAPH.

En 2009, une 11<sup>ème</sup> association a adhéré à la FéGAPH: il s'agit de TED Autisme Genève. Les délégués se sont réunis 5 fois et ont mené une réflexion sur les objectifs et le fonctionnement de l'association: la FéGAPH souhaite en effet prendre davantage position sur des sujets en lien avec le handicap et par conséquent se positionner en tant que réelle force de propositions:

- > elle a ainsi intégré le comité Pro AI pour l'augmentation du taux de TVA en faveur de l'AI;
- > elle a été l'une des instigatrices de la proposition collective «Pour l'égalité des personnes handicapées» dans laquelle elle a soumis l'inscription dans la constitution genevoise des articles relevant des droits fondamentaux, ainsi que des droits politiques des personnes et citoyens vivant en situation de handicap;
- > elle a été à l'origine d'une autre proposition collective déposée en octobre 2009 «Pour l'intégration et la participation sociale des personnes en situation de handicap».

## 4. Relations publiques

### La feuille d'infos

Publiée tous les trimestres (en mars, juin, septembre et décembre), la feuille d'infos vit sa 4<sup>ème</sup> année d'existence. Elle est envoyée à environ 1800 exemplaires et est destinée aux membres parents et amis, aux différentes institutions du canton et, sur demande, aux membres soutien et aux professionnels. Elle a pour but d'informer ces publics sur les avancées politiques fédérales et cantonales en matière de handicap mental, de relater les diverses activités de l'association et de proposer quelques repères administratifs utiles.

### Le Bulletin

Le Bulletin est dédié à une problématique spécifique chaque année: pour cette édition, le comité de rédaction a opté pour la thématique des méthodes de prises en charge éducatives. Il s'agit ici de faire un inventaire non exhaustif des outils à disposition pour les institutions et surtout pour les parents de personnes vivant avec une déficience mentale. Publié à 2100 exemplaires, le Bulletin est destiné aux membres d'Insieme-Genève, aux associations similaires de Suisse romande, aux professionnels genevois. Il est également distribué sur demande aux publics intéressés, notamment personnel éducatif des institutions.

### Le site WEB: [www.insieme-ge.ch](http://www.insieme-ge.ch)

Outil indispensable depuis 6 ans déjà, le site de l'association compile non seulement les différentes publications de l'association mais aussi des informations davantage ciblées sur les séjours de vacances (catalogue, bulletin d'inscription, conditions...) qui sont utiles aux membres parents et au personnel des séjours de vacances. Il liste également les principaux contacts et partenaires de l'association de parents, les membres du comité et les représentants des diverses commissions.

### Les médias

Après une année 2008 dans laquelle la presse locale a largement couvert notre 50<sup>ème</sup> anniversaire, nous n'avons pas eu d'articles de presse écrite, d'émissions radio ou télévision directement consacrées à notre association. L'avis de notre présidente a cependant été sollicité à quelques reprises sur des sujets touchant les personnes handicapées.

En décembre 2009, Monsieur Claude Schauli, réalisateur du film produit par l'association,

a annoncé la diffusion en mars 2010 sur TRS2 d'une version écourtée du film réalisé en 2008 «insieme-Genève: 50 ans ensemble», rebaptisé pour cette diffusion «*Mon enfant ne vole pas de ses propres ailes*».

### **Interventions extérieures**

Afin de renforcer le partenariat avec les différents organismes sociaux et rendre les causes défendues par l'association toujours plus visibles, le secrétariat a pris la parole cette année 2009 dans plusieurs séminaires: l'adjointe de la secrétaire générale est intervenue le 6 février 2009 lors d'une formation dédiée au personnel soignant des HUG qui s'intitulait *Personne avec retard mental et trouble psychique: Annonce d'handicap, l'éternel problème*; le 15 mai, elle a également présenté les Tripartites (cf. Bulletin annuel 2007), dans le cadre des conférences et workshop *Réseau et retard mental*, organisés par l'Unité de psychiatrie du développement mental des HUG.

Il a été question à deux reprises, respectivement les 17 mars et 17 novembre 2009, de présenter aux parents d'enfants inscrits à l'Ecole de la Petite Arche et au Jardin d'enfants Ensemble les prestations offertes par insieme-Genève, en l'occurrence le service de conseil aux parents, les séjours de vacances adaptés aux besoins spécifiques des personnes mentalement handicapées et le Service de relève genevois (entité autonome créée de concert avec Cérébral Genève et Pro Infirmis). Par ailleurs, ces rencontres sont souvent suivies de moments plus informels, très appréciés par les participants.

### **Visites d'institutions**

Le 23 mai 2009, une vingtaine de parents membres d'insieme-Genève ont eu la possibilité de visiter le Centre de Mancy, structure du SMP qui prend en charge des adolescents âgés entre 13 et 18 ans. C'est entre autres l'occasion pour eux de rencontrer le personnel éducatif et thérapeutique de l'enseignement spécialisé.

En 2010, le secrétariat proposera de visiter la majeure partie des institutions spécialisées dans la prise en charge de la déficience mentale.

## 5. Manifestations

### Soirée de Carnaval

Le 20 février 2009, une centaine de personnes mentalement handicapées se sont retrouvées à l'occasion de la soirée de Carnaval à la Salle du Môle.

Comme le veut la tradition, les convives déguisés ont partagé un repas de crêpes salées et sucrées et ont dansé. L'encadrement de la soirée était assuré par l'équipe du secrétariat et des civilistes d'insieme-Genève.

### Brunch à la Colonie de Genolier

Le dimanche 22 mars 2009, un brunch a été organisé à la Colonie de Genolier pour les membres d'insieme ayant un enfant âgé de moins de 15 ans. Lors de cette fête, nous avons pour la première fois fait appel à un animateur qui propose un grand nombre de jeux en bois géants, petits et grands ont pu en profiter pleinement!

Ces moments permettent aux parents d'enfants du même âge de pouvoir se rencontrer et d'échanger ainsi sur des problématiques souvent communes.



### Fête d'insieme-Genève

La fin de l'automne rime avec la fête annuelle de l'association: environ cent cinquante personnes y ont participé le 21 novembre 2009. Chaque année, insieme-Genève convie à ce repas dansant ses membres, ses bénévoles actifs et les personnes résidant dans les institutions genevoises afin de célébrer comme il se doit l'année écoulée.

### Les discos pour ados

Les soirées discos n'ont pas été organisées en 2009. Cette offre d'intégration des jeunes en situation de handicap a été malheureusement interrompue depuis 2008. De nouveaux projets devraient voir le jour en 2011.

## 6. Information et accompagnement

### *Les groupes de travail internes*

Dans le cadre d'une réflexion de fond, le comité d'insieme-Genève a trouvé judicieux de proposer progressivement aux principales institutions qui accueillent les filles et fils de ses membres de mettre en place un groupe de travail ayant pour but de relayer les informations sur le modèle du groupe de travail insieme-Genève / SGIPA qui a fait les preuves de son utilité depuis de nombreuses années.

En effet, des parents ont interpellé régulièrement l'association pour des problématiques liées aux prises en charge de leur fille/fils et/ou à la communication entre professionnels et parents.

Les délégués d'insieme-Genève au sein des conseils de fondation ou d'administration des institutions du canton ont fait parallèlement le constat qu'en raison du manque de temps et de la complexité grandissante des dossiers administratifs, les problématiques soulignées par les membres d'insieme-Genève y sont de moins en moins souvent abordées. C'est ainsi qu'un nouveau groupe de travail, avec l'accord de nos partenaires, insieme-Genève / Cap Loisirs a été créé en 2009. Un groupe de travail insieme-Genève / Fondation Ensemble devrait voir le jour en 2010.

### **Groupe de travail insieme-Genève / Aigues-Vertes**

Première année d'existence pour ce groupe de travail créé fin 2008: il s'est réuni en 2009 à 3 reprises et est l'occasion:

- > d'échanger sur les prestations fournies par l'institution comme le projet pédagogique, la sécurité des villageois, leur suivi médical et la communication entre professionnels et familles;
- > de travailler sur les documents présentés lors du conseil de fondation;
- > de réfléchir aux propositions et ajustements éventuels qui en découlent.

Ce groupe fonctionne avec 3 représentants de chaque partie, se réunissant au minimum 2 fois par année et traitant à chaque séance d'une ou deux thématiques annoncées et partagées par les partenaires.

En mars 2010, le groupe a travaillé sur le contrat d'admission des compagnons externes. En juin les membres de ce groupe ont échangé leurs connaissances au sujet des situations conflictuelles entre les familles et l'institution et ont réfléchi aux possibles solutions pour les résoudre. En décembre 2010, le groupe s'est réuni pour échanger des informations diverses sur les sujets qui préoccupent les deux partenaires.

Ces rencontres sont appréciées et jugées bénéfiques par les 2 parties.

### **Groupe de travail insieme-Genève / Cap Loisirs**

Une première rencontre a eu lieu en octobre 2009 fixant les modalités de fonctionnement et les objectifs:

- > échanger et partager sur les activités liées à la pratique;
- > collaborer plus étroitement;
- > favoriser la communication et reconnaître les besoins de chacune des parties, ceci dans le but de faire émerger les préoccupations communes, essayer d'y apporter des solutions et de faire évoluer les situations.

Le groupe se réunira 2 fois par année, au printemps et à l'automne. 2 représentants de chaque organisme participent aux rencontres.

### **Groupe de travail insieme-Genève / EPI**

Créé en 2008, ce groupe, composé de 2 représentants d'insieme-Genève et de 2 représentants des EPI, s'est réuni 3 fois en 2009.

Les principaux sujets traités étaient en lien avec les nouveaux contrats de travail des travailleurs vivant avec une déficience mentale mis en place fin 2008. De nombreux points de désaccord avaient été soulevés par les parents et répondants légaux des travailleurs concernés. Durant les séances, des propositions ont été faites et des échanges ont eu lieu sur ce sujet: un nouveau contrat de travail doit être proposé en janvier 2010 prenant en considération les éléments traités dans le cadre de ce groupe. Les représentants d'insieme-Genève ont toujours eu une rencontre préalable aux séances de ce groupe avec les parents membres de l'association dont le fils ou la fille travaille aux ateliers des EPI. Ces moments favorisent les échanges et sont reconnus comme nécessaires par les 2 parties.

### **Groupe de travail insieme-Genève / Service médico-pédagogique (SMP)**

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2009 pour échanger des informations et partager tant sur les motivations des décisions organisationnelles prises par le SMP que sur les remarques et demandes des parents qui ont un enfant accueilli dans le cadre d'une école publique spécialisée à Genève.

Les objets principaux traités dans ces rencontres en 2009 ont été:

- > le projet de Loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux;
- > le rapport Evaluanda et la réforme de l'enseignement spécialisé;
- > l'organisation d'une visite de 3 centres de jour du SMP à Collonge-Bellerive;
- > la situation à la rentrée, accueil des élèves et création de nouveaux centres de jour.

Après des années de collaboration, M. Jean-Paul Biffiger, directeur pédagogique du SMP, a pris une retraite anticipée à la fin de l'année. L'année prochaine sera donc celle

du changement pour ce groupe, en fonction de l'organigramme qui sera déterminé par le chef du Département de l'instruction publique.

### **Groupe de travail insieme-Genève / SGIPA**

En 2009, le groupe de travail s'est réuni 2 fois. Les objectifs restent inchangés:

- > un échange d'informations adéquat entre les partenaires;
- > le traitement des sujets proposés par les parties après entente sur l'entrée en matière et le choix de la procédure;
- > la définition et l'anticipation des besoins émergents, puis la discussion des mesures adaptées pouvant y répondre.

Les sujets principaux traités en 2009 ont concerné:

- > la situation dans les ateliers, foyers et centres de formation de la SGIPA;
- > le relai d'informations concernant des demandes de familles membres d'insieme-Genève.

Ces rencontres sont très utiles et appréciées par les 2 parties.

### **Groupe de réflexion sur le handicap sévère et les troubles associés**

Ce groupe composé de plusieurs parents et proches de personnes qui vivent avec une déficience mentale et des troubles du comportement importants s'est réuni à 3 reprises cette année. L'objectif principal reste inchangé: mettre en place des actions concrètes pour améliorer le quotidien de ces personnes. En effet, ces dernières continuent à rencontrer d'énormes difficultés dans les institutions socio-éducatives du canton et restent souvent hospitalisées sur de longues périodes en attendant une solution d'hébergement et d'occupation adaptée à leurs besoins.

Le groupe a principalement assuré le suivi du dossier concernant la création de la structure intermédiaire «pour une prise en charge adéquate des personnes en situation de handicap mental présentant des troubles du comportement» suite au renvoi en septembre 2007 de la motion M 1729 au Conseil d'Etat qui doit proposer des solutions. Est-ce que 2010 verra enfin ce projet se concrétiser?

### **Groupe des bénévoles de Belle-Idée**

Une vingtaine de bénévoles a offert 1200 heures d'accompagnement à environ 24 personnes mentalement handicapées hospitalisées à la clinique de Belle-Idée ou vivant à la résidence de Thônex. 120 sorties, qui ont pour but d'égayer leur quotidien, ont été organisées. Afin de renforcer les équipes, les personnes bénéficiaires du revenu minimal cantonal d'aide sociale, dont la présence est coordonnée par l'Hospice général,

sont toujours les bienvenues. Par ailleurs, l'implication dans ces visites des civilistes engagés par l'association est également un soutien très apprécié par les bénévoles. 80 personnes, bénévoles, professionnels et personnes mentalement handicapées, se sont rassemblées pour leur traditionnel pique-nique à la ferme St-Maurice à Collonge-Bellerive au printemps 2009. Elles se sont également toutes retrouvées pour Noël autour d'un goûter aux cafétérias de Belle-Idée et de Thônex. Toutes les équipes de bénévoles tiennent à remercier chaleureusement le personnel de ces 3 lieux pour leur accueil et leur gentillesse.

Les bénévoles, en majorité seniores et seniors, attendent la relève de la part des plus jeunes: n'hésitez donc pas à vous manifester si vous voulez apporter un brin de fraîcheur, de douceur et d'humanité aux personnes hospitalisées à Belle-Idée ou vivant à la Résidence de Thônex.

### **Groupe facturation**

Le groupe facturation a été mis en place suite à la création par le SPC (ex OCPA) au 1<sup>er</sup> janvier 2005 d'un nouveau mode de facturation pour les personnes adultes internes. Il est composé de plusieurs parents d'insieme-Genève et de Cerebral Genève qui ont leurs enfants accueillis dans une institution du canton de Genève.

Ce groupe a pour objectif de s'assurer que ce nouveau mode de facturation n'entraîne pas une péjoration de la situation financière des personnes handicapées vivant en institution. Une baisse de la somme d'argent à disposition des personnes handicapées, une fois leurs frais de pension réglés, pourrait avoir des conséquences préjudiciables à leur intégration dans des activités extra-institutionnelles de loisirs et de vacances. Le partenaire principal de ce groupe a été le directeur du secteur handicap de la Direction générale de l'action sociale.

En 2009, «Les principes de base et revendications minimales pour les personnes résidant en institution» avalsés le 8 novembre 2008 par l'Assemblée des délégués d'insieme Suisse, ont été transmis à tous les membres d'insieme-Genève et à tous les partenaires genevois du domaine du handicap mental.

Dans le nouveau «Mémento pour les EPH», la Direction générale de l'action sociale a pris en considération un grand nombre des revendications minimales inscrites dans les principes de base énoncés par insieme Suisse, dont l'augmentation annuelle de CHF 600.- pour le forfait pour dépenses personnelles. Les membres de ce groupe ont particulièrement apprécié l'investissement et l'écoute des collaborateurs de la Direction générale de l'action sociale et leur volonté de faire évoluer la situation.

Il reste que ce groupe, qui s'est réuni à 4 reprises cette année, souhaite poursuivre son action en assurant un suivi des situations financières des personnes et en s'engageant à relayer à la Direction générale de l'action sociale toute péjoration ou problématique

pour que des solutions jugées adéquates soient trouvées. Les membres du groupe souhaitent également qu'à l'avenir les difficultés rencontrées puissent trouver des réponses dans des délais plus brefs!

### **Groupe échanges**

Ce groupe, animé par une psychologue FSP membre d'insieme-Genève, est l'occasion pour des parents de se créer un espace de discussion constructive et d'échanger sur leurs expériences communes. Il s'est réuni en soirée à 3 reprises lors du premier semestre 2009 mais les rencontres n'ont pas été reconduites dans la seconde partie de l'année, une réflexion étant en cours pour proposer aux parents deux soirées à thème en 2010.

*Pour plus d'informations, merci de contacter la personne responsable du conseil aux parents.*

### **Groupe intégration**

Le groupe intégration ne s'est pas réuni en 2009. Cependant, il reste en veille et peut être réactivé à tout moment en fonction des besoins. L'année prochaine risque d'être déterminante avec la mise en place de la Commission consultative de l'intégration scolaire et le règlement d'application de la Loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux.

### **Les Petits Cafés**

Comme à l'accoutumée, les Petits Cafés ont mobilisé mensuellement une quarantaine de membres aux quatre coins du canton. Ils se réunissent dans un café ou un restaurant et ces moments informels sont des occasions d'échanges, d'écoute, de réconfort et de soutien si besoin. Leur organisation est coordonnée par 3 bénévoles. Cette année 2009 a vu la participation de la gente masculine augmenter: qu'ils soient les bienvenus pour enrichir toujours davantage les points de vue.

Les discussions se sont surtout articulées autour des 2 sujets suivants:

- > la collaboration entre les familles et les institutions peinant encore à se réaliser concrètement;
- > la lenteur des réponses données aux représentants légaux par les services cantonaux de l'assurance invalidité et des prestations complémentaires.

Les jeunes parents sont également conviés à ces rencontres, et toute personne concernée par les valeurs défendues au sein d'insieme-Genève peut venir agrandir le cercle.

### Les cartes d'anniversaire

En plus de la rédaction manuscrite et personnalisée de plus de 600 cartes d'anniversaire destinées aux enfants vivant avec une déficience mentale des membres d'insieme-Genève, une fidèle parmi les fidèles bénévoles d'insieme-Genève s'est mobilisée avec l'aide du secrétariat pour la vérification et la mise à jour du fichier des destinataires des courriers. Toutes ces cartes sont illustrées par un dessin original d'une personne mentalement handicapée.

### Le conseil aux familles

En 2009, plus d'une centaine de membres parents d'insieme-Genève ont bénéficié des services de l'association dans le cadre du conseil aux familles, soit par contact téléphonique, soit par courrier électronique, soit en entretien.

Les principales questions traitées ont été les suivantes:

- > les besoins d'informations sur un handicap particulier et demandes pour rencontrer des parents concernés par les mêmes problématiques;
- > les conseils pour des nouveaux arrivants sur le canton de Genève;
- > les besoins d'informations concernant les différentes structures d'accueil et de loisirs existantes à Genève;
- > les demandes régulières d'aide pour remplir les divers documents administratifs (demande de rente AI, demande d'allocation pour impotent, formulaire de demande d'indication, etc.);
- > Plusieurs demandes liées à des appuis pour des recherches de logement;
- > 10 familles nous ont sollicités pour des adresses de médecins, de logopédistes ou de physiothérapeutes ayant l'habitude de s'occuper des personnes mentalement handicapées;
- > 5 familles ont effectué des demandes de renseignements juridiques qui sont alors transmises aux organismes compétents;
- > 5 parents nous ont contactés pour des inquiétudes concernant le futur de leur enfant. *Quelles démarches faire pour assurer son avenir lorsqu'ils auront disparu? Successions, testaments, tutelles, cotutelles, etc..;*
- > 10 familles ont bénéficié d'un accompagnement pour les démarches administratives liées aux changements intervenant à la majorité;
- > 4 demandes de soutien pour faire les démarches auprès des institutions concernant des demandes de paiements de séjours de vacances, de loisirs etc. suite aux difficultés financières rencontrées par certaines personnes internes en institution;
- > 35 familles rencontrées régulièrement (plus de 2 rencontres) pour les soutenir dans leurs démarches;
- > 6 familles accompagnées à leur demande dans des réunions tripartites organisées par l'Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM);

- > 6 familles accompagnées à leur demande pour les soutenir dans les réunions avec les institutions.

Par ailleurs, le conseil aux familles d'insieme-Genève a mis en place pour ses membres en 2009 les actions suivantes:

- > le suivi actif du Service de relève pour les familles de personnes handicapées en collaboration avec Pro Infirmis et Cerebral Genève;
- > l'offre d'informations et le suivi des recherches de places dans une institution pour que les jeunes mentalement handicapés atteignant l'âge adulte puissent avoir une place dans une structure adaptée à leurs besoins;
- > l'organisation de rencontres spécifiques des parents qui ont leur fille/fils dans une institution: mise en place de groupes de parents qui ont leur fils/fille dans une institution genevoise (Aigues-Vertes, EPI SGIPA).



## 7. Gestion de l'association et administration

### Le comité

En 2009, l'association a été dirigée par un comité de 11 personnes. Lors de l'assemblée générale du 13 mai, un départ et l'arrivée d'un nouveau membre ont eu lieu. Sur ces 11 personnes, toutes bénévoles, 9 ont une fille ou un fils mentalement handicapé-e et 2 sont des membres amis. Le comité s'est réuni 5 fois et 7 réunions du bureau ont été parallèlement organisées.

Une grande partie des débats menés et des décisions prises ont concerné:

- > la facturation dans les institutions;
- > la création de la structure intermédiaire;
- > les représentations des parents au sein des institutions du canton;
- > la mise en place de la RPT;
- > la réforme de l'enseignement spécialisé;
- > la commission cantonale d'indication;
- > les séjours de vacances;
- > les finances de l'association;
- > le rapprochement avec l'association Cerebral;
- > la politique fédérale et cantonale;
- > la défense des valeurs de l'association.

De plus, les membres du comité ont étudié la situation des familles avec un enfant autiste obligées de trouver une prise en charge pour lui dans un autre canton romand. Les possibilités d'accueil en internat à plein temps n'existent pas à Genève et les institutions pour mineurs ont des difficultés à répondre aux besoins éducatifs de ces enfants. La situation de ces jeunes se complique encore lorsqu'à 18 ans ils doivent revenir à Genève et que les places adaptées aux adultes autistes dans notre canton sont en nombre insuffisant. La seule solution «institutionnelle» pour ces personnes est souvent l'internement à l'unité du développement mental de Belle-idée en attendant qu'une place se libère pour eux dans un établissement pour personnes handicapées.

### Rapport de la secrétaire générale

En 2008, nous avons fêté notre 50<sup>ème</sup> anniversaire et savions déjà qu'après une année enrichie par de nombreuses manifestations festives et commémoratives, l'année 2009 serait consacrée à une stabilisation de nos prestations.

Effectivement, l'année écoulée a donné lieu à de nombreuses réflexions au sein du secrétariat général. Ces dernières années, nous avons développé de nouvelles actions

à l'attention des familles (groupes de travail, visites d'institutions, séjours de vacances d'hiver, mise en place du Service de relève avec l'association Cerebral et Pro Infirmis, suivi de la mise en place de la RPT dans les cantons romands, reprise de la gestion de la Colonie de Genolier). Cette augmentation de prestations nous a obligés également à redéfinir le profil des collaborateurs utiles à la mise en place et au suivi de ces projets. Le 31 décembre 2009, l'équipe du secrétariat était composée de 10 collaborateurs répartis sur 7,1 postes soit une augmentation de 0,3 postes par rapport à l'an dernier. Dans ces postes de travail sont compris ceux pour la gestion de la Colonie de Genolier et la coordination du Service genevois de relève.

Depuis près d'une dizaine d'années, notre secrétariat n'a cessé de se professionnaliser afin de pouvoir répondre précisément aux demandes de nos autorités tant fédérales que cantonales en vue de l'obtention des subventions indispensables au financement de nos actions. Cela a nécessité un investissement temporel et personnel accru sur des questions administratives. Comme aucune augmentation de subventions n'est intervenue dans cette décennie, une intensification de la recherche de fonds privés a dû être opérée et ce dans un contexte économique peu favorable.

Le constat fait aussi bien par les membres du comité et de l'association que par les collaborateurs du secrétariat général est le suivant: tous les organismes actifs dans le domaine du handicap ont dû éponger cette augmentation de tâches administratives au détriment des questionnements importants relatifs au sens et aux valeurs que nous défendons. Il est donc temps de se ressaisir et l'année à venir sera consacrée au sein du secrétariat général à l'actualisation du cadre de ses prestations face aux nouveaux besoins. Ce constat est particulièrement vérifiable dans le domaine des séjours de vacances. La complexification des situations des vacanciers accueillis (vieillessement, troubles du comportement) va de pair avec les besoins grandissants du personnel d'encadrement (responsables, moniteurs et cuisiniers) de bénéficier de soutiens ponctuels et de formations précises pour répondre aux besoins des vacanciers et effectuer un travail d'équipe cohérent.

Dans les projets précis, il est utile de mentionner la mise en place en collaboration avec la Direction générale de l'action sociale d'une directive sur la facturation dans les institutions. Issue du travail des familles et des connaissances des institutions, cette collaboration réussie permettra certainement de clarifier les responsabilités de chacun.

Concernant la RPT, nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la confédération et les cantons, l'année 2009 a permis à nos autorités de tester les outils mis en place (Loi sur l'intégration des personnes handicapées, grille ARBA, commission d'indication) dans les établissements pour personnes handicapées adultes et de s'atteler à la rédaction projet de plan stratégique cantonal qui constituera la dernière

étape de la mise en place de la RPT en 2011. Dans le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année prochaine, nous devrions recevoir ce projet en consultation.

Pour l'enseignement spécialisé et la prise en charge des mineurs en situation de handicap, il est beaucoup plus complexe de percevoir le sens dans lequel se dirige la volonté de nos autorités cantonales. En effet, les séances d'informations et consultations se succèdent et l'impression qui en ressort est que les décisions ont été de toute façon déjà prises. Alors que les membres d'insieme-Genève militent depuis la fin des années 1980 pour l'intégration scolaire des élèves mentalement handicapés dans des classes ordinaires lorsque cela est bénéfique pour l'élève, il ne faudrait pas que la collaboration avec les instances du nouvel Office médico-pédagogique (ex SMP) soit remise en question. C'est avec un certain découragement que les familles font ce constat, après de grands espoirs mis dans la loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux.

En 2008, nous annonçons la création de groupes de travail bipartite avec les institutions accueillant des personnes mentalement handicapées à Genève. En 2009, il a bien été mis en place avec la Fondation Cap Loisirs. A ce jour, seule la Fondation Ensemble doit encore répondre à notre demande. Le travail de terrain des membres du groupe «handicap sévère» a également continué à contribuer au travail politique de défense des droits de notre comité pour la création de la structure intermédiaire pour les personnes mentalement handicapées avec des troubles du comportement importants.

Notre feuille d'infos mais surtout notre Bulletin thématique mis en place en 2007 remportent un vif succès tant auprès des familles que de nos partenaires institutionnels; ces publications sont utilisées dans les formations d'équipe afin d'illustrer la théorie par des témoignages de familles.

Pour insieme-Genève, il est maintenant fondamental de trouver les ressources financières pouvant lui permettre de pérenniser les projets qu'elle a mis en place. Actuellement, 3 prestations sont dans la balance: la gestion de la Colonie de Genolier, propriété de la Ville de Genève, le Service genevois de relève en collaboration avec l'association Cerebral et Pro Infimis et les séjours de vacances que nous organisons durant l'été et entre Noël et Nouvel An. Chacune de ces prestations a été créée en partenariat avec nos autorités, a fonctionné sur des fonds privés le temps de faire la preuve du besoin et doit maintenant bénéficier du soutien public indispensable à leur maintien. Les familles membres d'insieme-Genève mettent leur confiance dans les membres de leur comité pour convaincre nos autorités de l'importance de leur soutien concret aux prestations créées car c'est à l'attention portée aux plus faibles d'entre nous que le développement d'une société se mesure.

Anne-Michèle Stupf  
Secrétaire générale

## Colonie de Genolier

Bilan réjouissant pour l'année 2009, où les recettes dégagées correspondent exactement au budget prévisionnel. Nous avons atteint un des objectifs principaux posés lors de la reprise du projet en 2006, à savoir l'augmentation significative du taux d'occupation de la colonie.

Au niveau des chiffres, nous bénéficions d'une légère hausse à tous les niveaux par rapport à l'année précédente, notamment l'accueil de 79 groupes pour un total de 6228 nuitées, soit le maximum jamais atteint jusque-là. La répartition du type de clients s'est légèrement modifiée depuis l'inscription de la colonie sous le portail internet de location mentionné l'année passée; avec une augmentation des locations à des institutions et écoles venant de Suisse alémanique (56% des locations). Par contre, l'accueil des groupes avec personnes handicapées reste prépondérant avec 74% contre 26% de location à des groupes privés.

Reste maintenant à obtenir une aide de l'Etat de Genève afin de pouvoir assurer la relève du soutien des donateurs privés qui s'est terminé en 2009 et assurer la pérennité de la gestion de la colonie par l'association.

## Service de relève

2<sup>ème</sup> année de fonctionnement pour le Service genevois de relève de parents de personnes handicapées qui a jusqu'à fin 2010 pour faire ses preuves.

Au 31 décembre 2009, 49 intervenants ont été engagés pour offrir de la relève aux 55 familles inscrites.

Pendant l'année écoulée, 3285 heures de relève ont été effectuées, ainsi que 26 veilles de nuit.

A noter qu'environ 60% des personnes bénéficiaires sont mineures et que plus de 90% sont domiciliées chez leurs parents.

En conclusion, bilan très positif pour ce service dont le but est de soulager les familles s'occupant à domicile d'une personne handicapée.



Service genevois de relève  
de parents de personnes handicapées

### Service civil

Depuis maintenant 5 ans, insieme-Genève est reconnu en tant qu'établissement d'affectation pour accueillir des jeunes gens ayant opté pour le service civil en lieu et place de leur école militaire.

En 2009, nous avons engagé 4 civilistes pour:

- > accompagner les bénévoles qui font les visites aux personnes hospitalisées à Belle-Idée;
- > aider le secrétariat pour l'organisation des séjours de vacances;
- > prêter main forte au coordinateur-intendant de la Colonie de Genolier pour l'entretien tant intérieur qu'extérieur de ce lieu;
- > participer activement à la préparation de la vente de cœurs en chocolat.

4 autres civilistes ont été engagés avec un cahier des charges de moniteur de séjours de vacances pour renforcer les équipes des séjours accueillant les vacanciers les plus sévèrement handicapés portant à 8 le nombre de civilistes engagés à l'association en 2009.

Cette expérience est très enrichissante et sera reconduite en 2010, la collaboration avec les personnes que nous avons engagées ayant été de très grande qualité.

### *Recherche de fonds*

La recherche de fonds privés pour financer des actions dans le domaine du handicap mental n'a pas bénéficié d'un climat socio-économique favorable en 2009. Par ailleurs, le comité d'insieme-Genève a été très actif dans la recherche de fonds privés lors de la reprise de la gestion de la Colonie de Genolier en 2006. En partenariat étroit avec la Ville de Genève et lié par une convention, insieme-Genève devait remplir sa mission et les objectifs fixés sur 3 ans. Malgré près de CHF 400'000.- de dons privés ayant permis d'effectuer les aménagements indispensables aux accueils sur place et d'augmenter d'un ½ poste l'accueil et l'intendance, l'année 2009 s'est terminée sans décision de la part de nos autorités visant à assurer la relève financière nécessaire à la poursuite de ce projet (cf rapport financier).

### Campagne nationale

Pour rappel, la Secrétaire générale d'insieme-Genève fait partie du groupe de travail créé par insieme Suisse pour gérer la campagne de recherche de fonds nationale. En 2009, insieme a procédé à 4 appels de fonds par mailing sur le plan national. Les résultats finaux ne seront pas connus avant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2010. Rappelons que la mise en place du système de recherche de fonds sur le plan national est un investissement qui nécessite patience et persévérance.

## Vente de cœurs en chocolat



Comme annoncé l'an passé, la commande de cœurs en chocolat s'est élevée à 20000 pièces. La vente a eu lieu dans les rues de Genève le samedi 3 octobre. Il y avait 13 points de vente répartis dans la ville, une centaine de bénévoles soit le double par rapport à l'édition précédente. Comme tous les cœurs ont été vendus – le stock était liquidé à la fin de la journée du 3 octobre –, les recettes 2009 sont globalement proches de celles de 2008.

Lors de la semaine des préventes, 13 organismes internationaux (9 l'an passé), ainsi que les hôpitaux universitaires genevois ont accueilli des équipes de bénévoles fidèles. 6 écoles genevoises ont activement participé à cette manifestation la semaine

du 29 septembre au 3 octobre. 12 pharmacies indépendantes (18 en 2008) ont vendu des cœurs dans leurs officines, 37 entreprises (39 en 2008) ont commandé plus de 120 boîtes de cœurs, 2 banques et un groupe médical ont également participé à notre vente. Si les préventes enregistrent une augmentation par rapport à l'année dernière, nous constatons à nouveau une baisse des ventes lors de la journée officielle. Le problème majeur réside toujours dans le recrutement des bénévoles.

Rappelons que si l'objectif premier de cette vente reste le financement de projets liés aux séjours de vacances, il s'agit également d'une occasion d'expliquer dans la rue ce qu'est le handicap mental et quelles actions sont menées par l'association.

Le groupe de pilotage de la vente de cœurs en chocolat s'est réuni à deux reprises en 2009.

## Soirée de solidarité

2 étudiants du cycle André-Chavannes ont organisé une soirée de solidarité en faveur d'insieme-Genève dans le cadre de leur travail de maturité. Cette généreuse action a permis de récolter CHF 1'700.-.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**  
**A l'Assemblée Générale ordinaire de**  
**INSIEME Genève**  
**A Carouge**

---

Messieurs,

*En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de INSIEME Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.*

*La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.*

*Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.*

*Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.*

COFIDA S.A.  
 Michel BLANCHUT      Pierre-Yves COTS  
 Réviseur agréé      Réviseur agréé

Carouge, le 18 mars 2010

Annexes :

- Comptes annuels 2009 :  
 (Bilan, compte de pertes et profits et annexe).

## 8. Comptes de bilan et de pertes et profits

### Bilan au 31 décembre

ACTIFS	2009	2008
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	1'294'304.10	1'480'400.60
Créances à court terme	36'613.95	21'461.15
Autres créances	626.85	5'921.54
<b>Total actifs circulants</b>	<b>1'331'544.90</b>	<b>1'507'783.29</b>
<b>Avoirs à long terme</b>		
Dépôt de garantie sur loyer	12'893.40	12'856.95
<b>Total avoirs à long terme</b>	<b>12'893.40</b>	<b>12'856.95</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Mobiliers et installations	237.26	713.04
Machines de bureau, infrastructure informatique	8'902.45	14'718.91
Véhicule	1.00	1.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>9'140.71</b>	<b>15'432.95</b>
<b>Actifs immobilisés Colonie de Genolier</b>		
Mobiliers et installations CHF 209'712.50		
./. Amortissement CHF 169'942.09	39'770.41	80'221.37
Machines de bureau, infrastructure informatique		
./. Amortissement CHF 8'856.85	0.00	885.67
<b>Total actifs immobilisés Colonie de Genolier</b>	<b>39'770.41</b>	<b>81'107.04</b>
<b>Actifs transitoires</b>		
Actifs transitoires	82'664.80	10'550.00
<b>Total actifs transitoires</b>	<b>82'664.80</b>	<b>10'550.00</b>
<b>Total ACTIFS</b>	<b><u>1'476'014.22</u></b>	<b><u>1'627'730.23</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Dettes à court terme</b>		
Dettes à court terme	-47'052.79	-19'053.08
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>-47'052.79</b>	<b>-19'053.08</b>
<b>Passifs transitoires</b>		
Passifs transitoires	-9'180.00	-75'987.00
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>-9'180.00</b>	<b>-75'987.00</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
Fonds vieillissement et autres projets	-800'000.00	-800'000.00
Fonds service de relève Prestations	-124'932.85	-41'195.28
Fonds service de relève Fonctionnement	0.00	-6'344.34

Fonds Colonie de Genolier Rénovation	-19'198.04	-23'082.45
Fonds Colonie de Genolier Amortissements	-36'201.06	-77'537.69
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>-980'331.95</b>	<b>-948'159.76</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds solidarité	-237'520.94	-321'241.75
Fonds formation et congrès	-252'982.71	-258'981.71
<b>Total fonds propres</b>	<b>-490'503.65</b>	<b>-580'223.46</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital propre	-4'306.93	-720.70
Résultat de l'exercice	55'361.10	-3'586.23
<b>Total capitaux propres</b>	<b>51'054.17</b>	<b>-4'306.93</b>
<b>Total PASSIFS</b>	<b><u>1'476'014.22</u></b>	<b><u>-1'627'730.23</u></b>

## Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

### PRODUITS

	2009	2008
<sup>1</sup> Contribution institution (OFAS)	-410'223.00	-393'992.10
<sup>2</sup> Subvention Etat de Genève (DSE)	-50'000.00	-50'000.00
Subvention Commune de Bardonnex	0.00	-1'000.00
Subvention Commune de Carouge	-1'000.00	0.00
Subvention Commune de Coligny	-2'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Lancy	-1'000.00	-1'000.00
<sup>3</sup> Subvention Commune de Meyrin	-5'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Perly-Certoux	0.00	-1'500.00
Subvention Commune de Plan-les-Ouates	-2'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Satigny	-1'000.00	-1'000.00
Subvention Commune de Thônex	0.00	-1'000.00
Fondation Coromandel	-10'000.00	-30'000.00
Fondation Hans-Wilsdorf	0.00	-10'000.00
Fondation Leenaards	0.00	-10'000.00
International Children's	0.00	-5'124.00
Dons	-36'202.50	-59'948.55
Cotisations	-45'530.85	-46'820.00
Produits financiers	-1'829.60	-16'946.59
<sup>4</sup> Autres produits	-2'593.95	-2'463.30
<b>Total PRODUITS</b>	<b><u>-568'379.90</u></b>	<b><u>-636'794.54</u></b>

**CHARGES**

<b>Charges de personnel</b>		
<sup>5</sup> Salaires et appointements	267'079.81	213'719.80
<sup>6</sup> Charges sociales	61'689.14	65'237.70
<sup>7</sup> Autres charges de personnel	5'999.00	2'649.90
Prestations de travail de tiers	68'646.30	69'274.90
<b>Total charges de personnel</b>	<b>403'414.25</b>	<b>350'882.30</b>
<b>Charges de locaux</b>		
<sup>8</sup> Loyers	69'223.90	74'588.40
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	22'399.25	19'051.50
Assurances	5'356.70	5'945.20
Charges d'énergie	2'786.90	2'331.20
<b>Total charges de locaux</b>	<b>99'766.75</b>	<b>101'916.30</b>
<b>Charges d'administration</b>		
Fournitures de bureau	20'296.58	25'231.40
Téléphone, fax, internet et frais de port	35'663.10	41'805.03
<sup>9</sup> Contributions, dons	43'372.80	31'730.10
Charges fiduciaires et conseils	5'304.00	9'047.80
Charges informatiques	1'622.05	4'532.40
Publicité, frais de représentation	10'381.85	11'162.90
<sup>10</sup> Autres charges d'exploitation	3'986.20	72'341.62
<b>Total charges d'administration</b>	<b>120'626.58</b>	<b>195'851.25</b>
<b>Amortissements</b>		
Amortissements	5'932.42	19'156.16
<b>Total amortissements</b>	<b>5'932.42</b>	<b>19'156.16</b>
<b>Total CHARGES</b>	<b><u>629'740.00</u></b>	<b><u>667'806.01</u></b>
<b>Résultats exceptionnels</b>		
Dissolution/dotation de réserves	-5'999.00	-34'597.70
<b>Total résultats exceptionnels</b>	<b>-5'999.00</b>	<b>-34'597.70</b>
<b>R E S U L T A T (fonctionnement)</b>	<b><u>55'361.10</u></b>	<b><u>-3'586.23</u></b>
<b>Cœurs en chocolat</b>		
Cœurs en chocolat	-48'434.30	-55'894.05
Achat cœurs en chocolat	9'222.40	13'209.60
Publicité et impression	2'302.84	1'441.50
Divers cœurs en chocolat	1'747.77	2'604.45
Donation séjour Bretagne	24'526.04	22'493.06
Donation séjours de vacances	10'635.25	16'145.44
<b>Total cœurs en chocolat</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

<b>Service de relève</b>		
<b>Prestations</b>		
Produits des gardes	-55'786.25	-3'900.00
<sup>11</sup> Fondation les Corbillettes	-88'514.12	-45'980.00
Dons	-37'960.00	0.00
Honoraires des intervenants	98'522.80	8'684.72
Dotations au fonds Service de relève Prestations	83'737.57	41'195.28
<b>Total Service de relève Prestations</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Pro Infirmis	-25'000.00	-25'000.00
Cerebral Genève	-10'000.00	0.00
insieme-Genève	-10'000.00	0.00
Fondation les Corbillettes	-11'485.88	0.00
Dons	-2'000.00	0.00
Salaires et charges sociales	52'015.22	10'372.31
Imprimé publicitaire, publicité	0.00	1'931.45
Charges informatiques	0.00	6'000.00
Frais de représentation	65.00	351.90
<sup>12</sup> Administration	12'750.00	0.00
Dotations/dissolution du fonds Service de relève Fonctionnement	-6'344.34	6'344.34
<b>Total Service de relève Fonctionnement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Service de relève</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Colonie de Genolier</b>		
Subvention Ville de Genève	-72'000.00	-72'000.00
<sup>13</sup> Fondation les Corbillettes	-53'000.00	-53'000.00
Location Colonie de Genolier	-127'938.10	-112'492.50
Salaires, honoraires, charges sociales	197'909.05	198'662.10
<sup>14</sup> Entretien, réparations, remplacements (ERR), charge d'énergie	38'179.95	20'403.25
Téléphone, fax, internet, frais de port	3'965.00	1'963.05
<sup>15</sup> Véhicule	3'377.55	0.00
<sup>16</sup> Publicité, administration	13'390.96	4'371.25
Amortissement sur immobilisations	41'336.63	46'089.11
Dotations/dissolution du fonds Colonie de Genolier Rénovation	-3'884.41	12'092.85
Dotations/dissolution du fonds Colonie de Genolier Amortissements	-41'336.63	-46'089.11
<b>Total Colonie de Genolier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

<b>Séjours de vacances en Suisse</b>		
<sup>17</sup> Contribution institution (OFAS)	-365'000.00	-365'000.00
<sup>18</sup> Subvention Etat de Genève (DSE)	-60'000.00	-60'000.00
<sup>19</sup> Subvention Etat de Genève (DIP)	-2'846.00	-2'688.00
Cœurs en chocolat	-10'635.25	-16'145.44
Produits des sessions	-234'440.00	-226'670.00
Dissolution du fonds solidarité	-74'345.43	-40'294.37
Salaires, honoraires, charges sociales	472'072.55	461'231.70
Frais de transport	51'046.65	48'930.00
Loyers	103'638.30	90'782.15
Autres charges	43'329.57	36'414.45
Nourriture	63'789.61	60'369.51
Argent de poche	13'390.00	13'070.00
<b>Total séjours de vacances en Suisse</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Séjours de vacances à l'étranger</b>		
Cœurs en chocolat	-24'526.04	-22'493.06
Produits des sessions	-14'000.00	-14'000.00
Salaires, honoraires, charges sociales	17'091.00	14'052.85
Frais de transport	7'967.55	10'058.88
Loyers	5'982.52	7'654.55
<sup>20</sup> Autres charges	4'572.63	1'702.74
Nourriture	2'192.34	2'304.04
Argent de poche	720.00	720.00
<b>Total séjours de vacances à l'étranger</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total séjours de vacances</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Projet Dauphins</b>		
<sup>21</sup> Hope Foundation	-25'000.00	0.00
Produits des sessions	-24'000.00	0.00
Frais de transport	1'734.12	0.00
Hébergement, activités	51'041.28	0.00
Nourriture	4'342.95	0.00
Divers administratifs	1'257.03	0.00
Dissolution du fonds solidarité	-9'375.38	0.00
<b>Total Projet Dauphins</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
 <sup>22</sup> RESULTAT DE L'EXERCICE	 <u>55'361.10</u>	 <u>-3'586.23</u>

## Annexes

1	Contribution institution Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la Loi régissant l'aide aux invalides. CHF 20'000.-- pour la coordination romande des associations insieme dans la mise en place de la RPT (fin en 2010)	410'223.00
2	Subvention Etat de Genève (DSE) Aide, conseil, information et défense des droits	50'000.00
3	Subvention Commune de Meyrin Subvention CHF 2'500.-- année 2008 + subvention CHF 2'500.-- année 2009	5'000.00
4	Autres produits Ventes de publications, de cartes de voeux + DVD 50 <sup>ème</sup> anniversaire	2'593.95
5	Salaires et appointements Introduction du 13 <sup>ème</sup> salaire obligatoire par la CEH	267'079.81
6	Charges sociales Ajustement charges sociales exercices antérieurs	61'689.14
7	Autres charges de personnel Formation continue, dissolution du fonds formation et congrès	5'999.00
8	Loyers Imputations part de loyer CHF 2'400.-- à la Colonie de Genolier et CHF 3'600 au service de relève	69'223.90
9	Contribution et dons Label ZEWO et organisme faïtier insieme Suisse Bénévoles de Belle-Idée Service de relève Campagne Pro AI Cotisations à des associations et divers	25'382.80 6'000.00 10'000.00 1'000.00 990.00
10	Autres charges d'exploitation Carnaval, assemblée générale, fête d'insieme-Genève, goûters, etc.	3'986.20
11	Fondation les Corbillettes Financement sur 3 années du projet-pilote	100'000.00

12 Administration	
Contribution au loyer, honoraires comptabilité, machines et téléphones (ERR)	12'750.00
13 Fondation les Corbillettes	
Don sur trois ans pour l'augmentation du temps de travail du personnel de la Colonie de Genolier (fin en 2009)	53'000.00
14 Entretien, réparations, remplacements (ERR), charges d'énergie	
Service ascenseur CHF 3'075.-- et travaux de rénovation des installations sanitaires CHF 6'773.--	38'179.95
15 Véhicule	
Acquisition d'un véhicule sponsorisé	3'377.55
16 Publicité et administration	
Publicité et promotion	4'657.66
Honoraires comptabilité	6'000.00
Divers administration	2'733.30
17 Contribution institution	
Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la Loi régissant l'aide aux invalides	365'000.00
18 Subvention Etat de Genève (DSE)	
Séjours de vacances en Suisse	60'000.00
19 Subvention Etat de Genève (DIP)	
Pour mineurs accueillis dans nos séjours en Suisse et domiciliés à Genève	2'846.00
20 Autres charges	
Part du salaire et frais de coordination pour suppléance de l'équipe d'encadrement	4'572.63
21 Hope Foundation	
Don à recevoir	25'000.00
22 Résultat de l'exercice	
Introduction du 13 <sup>eme</sup> salaire obligatoire par la CEH	55'000.00
Baisse importante des produits financiers	15'000.00

### Rapport financier (en chiffres arrondis)

En 2009, l'introduction du 13<sup>ème</sup> salaire dans le cadre de notre caisse de prévoyance professionnelle CEH a généré une perte de CHF 50'000.-. Par ailleurs, nous avons également augmenté les postes de travail de 30% tout en économisant CHF 15'000.- en frais administratifs, ce qui indique une bonne gestion de nos finances.

Cette année, nos produits financiers ont également diminué de CHF 15'000.-. Cette diminution était prévisible et associée au 13<sup>ème</sup> salaire de nos employés, elle explique le déficit 2009 de notre association de CHF 65'000.-.

Parallèlement, nos séjours de vacances ont vu aussi leur déficit grandir cette année malgré une gestion rigoureuse des frais d'encadrements et d'alimentation. L'augmentation du nombre des vacanciers et surtout le renouvellement des locations des maisons ont porté le manque à gagner à CHF 74'000.- au regard des CHF 56'000.- en 2008. Ce montant a été couvert d'une part par le bénéfice de la vente de cœurs en chocolat et d'autre part par notre fonds solidarité prévu à cet effet. Mentionnons également qu'en 2009, nous avons consacré CHF 9'000.- au séjour Dauphins, séjour qui ne sera pas reconduit l'été prochain. Ainsi, nous pouvons prévoir un déficit stabilisé en 2010.

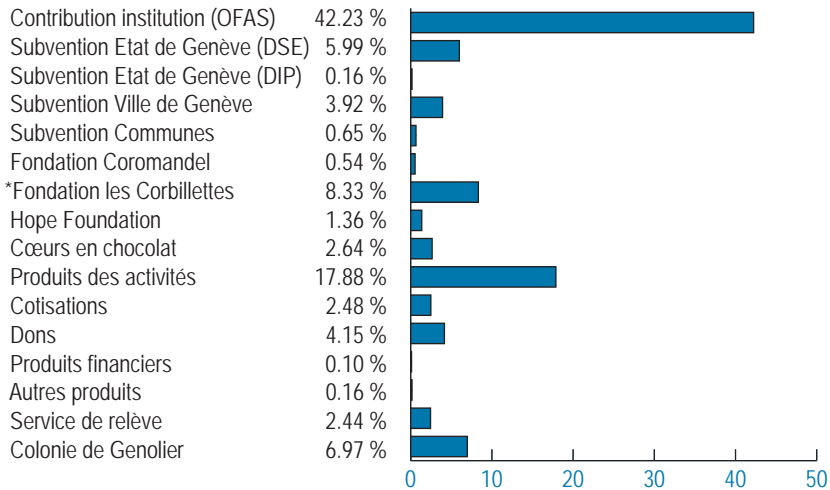
Il est encore utile de mentionner qu'une partie des charges de loyers du secrétariat est imputée pour un montant de CHF 2'400.- à la Colonie de Genolier et pour CHF 3'600.- au Service de relève. Nous avons également accordé CHF 10'000.- pour le fonctionnement de ce service. Quant aux comptes de la Colonie de Genolier, comme dans les exercices précédents ils affichent un résultat équilibré.

Concernant la gestion financière que nécessite une association comme la nôtre, elle demande quelques 800 heures de travail. Ces heures indispensables également pour répondre aux demandes de nos subventionneurs en termes de présentation des comptes, controlling et preuve du besoin sont entièrement à charge d'insieme-Genève.

En conclusion, dès 2010, l'association va devoir faire face à un manque à gagner de CHF 50'000.- pour la gestion de la Colonie de Genolier, le soutien financier privé accordé par la Fondation les Corbilletes sur 3 ans ayant pris fin en 2009. En 2011, il sera également nécessaire de trouver une solution financière pour le Service genevois de relève des parents de personnes handicapées. Durant une année encore ce service piloté par Cerebral, Pro Infirmis et insieme est autofinancé par des dons privés à hauteur d'environ CHF 200'000.-. Quant au déficit des séjours de vacances que nous organisons, un montant de CHF 50'000.- au minimum devra être trouvé pour continuer à répondre aux besoins et assurer la qualité de cette prestation.

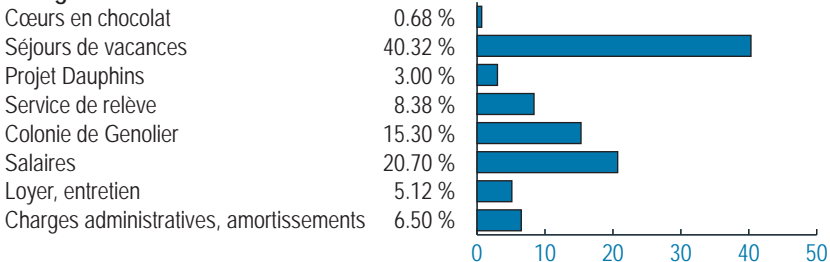
Une partie importante de nos actions sont réalisables grâce à l'investissement bénévole de nos membres, au total 9000 heures sont offertes par nos membres correspondant à 5 postes de travail à plein temps. De la défense des droits par les membres de son comité aux sorties des personnes mentalement handicapées hospitalisées à Belle-Idée par un groupe de bénévoles, nombreuses sont les prestations indispensables aux familles que propose insieme qui ne pourraient exister sans cette main d'œuvre gratuite.

## Produits

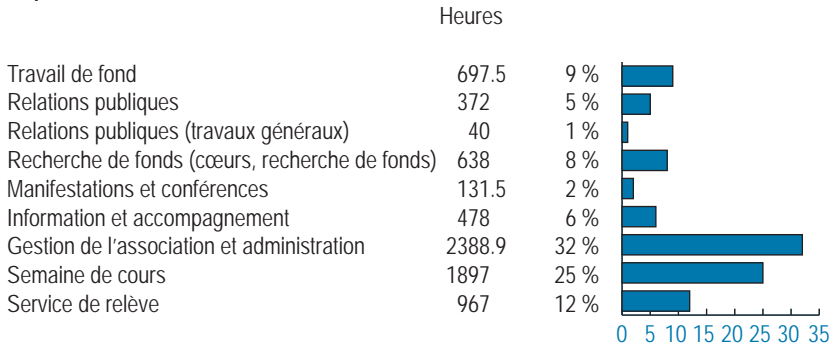


\*Service de relève et Colonie de Genolier

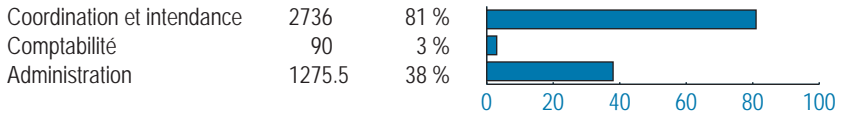
## Charges



## Répartition des heures



## Colonie de Genolier



## Remerciements

Aux autorités du canton de Genève et plus particulièrement à MM. Jean-François Unger, François Longchamp et Charles Beer, Conseillers d'Etat.

Aux autorités de la Ville de Genève et plus particulièrement à M. Manuel Tornare, Conseiller administratif.

Aux députés du Grand Conseil et aux Conseillers municipaux de la Ville de Genève.

Aux membres du comité central et aux collaboratrices d'insieme Suisse à Berne.

Aux directions et collaborateurs des institutions dans le domaine de la déficience mentale.

Aux collaborateurs des administrations publiques de Genève, qui par leur soutien financier, logistique ou la défense de nos intérêts ont cette année encore rendu possible nos actions.

A la Loterie Romande.

A la Fondation Coromandel.

A la Fondation Les Corbillettes.

A la Hope Foundation.

A tous nos donateurs privés.

Aux Communes du canton de Genève.

A nos soutiens pour la vente des cœurs en chocolat (écoles, entreprises, pharmacies, commerçants).

A tous nos bénévoles,

qui ont financièrement et temporellement œuvré en 2009 pour améliorer les conditions de vie des personnes touchées par une déficience mentale à Genève.

Aux membres du comité, aux délégués d'insieme-Genève,

qui ont fait rayonner les valeurs portées par notre association.

Aux collaborateurs du secrétariat et de la Colonie de Genolier.

Au personnel de nos séjours de vacances,

qui se sont investis pour réaliser les actions d'insieme-Genève.

## LES ACTEURS D'INSIEME

### Comité

Anne Emery-Torracinta	Présidente
Anne-Marie Oberson	Vice-présidente
Augusto Cosatti	Vice-président
Liv Ducrocq	Membre
Françoise Mégevand	Membre
Christian Oestreicher	Membre du bureau
Freddy Sarfati	Membre
Christiane Stephano	Membre
Florence Suter	Membre
Harald Wittekind	Membre
Carine Wyss	Membre

### Secrétariat

Secrétaire générale	Anne-Michèle Stupf
Adjointe de la secrétaire générale	Céline Laidevant
Coordnatrice des séjours de vacances	Christlaine Hug
Secrétaire-communication	Laurie Josserand
Secrétaire-manifestations	Nathalie Lluch
Secrétaire-réception	Eliane Benzieng
Comptable indépendante	Patricia Fellay

### Colonie de Genolier

Coordinateur-intendant	Jean-Luc Defontaine
Intendante	Nora Slimani
Réservations et administration	Nathalie Lluch et Virginie Gorgerat

### Service de relève

Coordnatrice	Virginie Gorgerat
--------------	-------------------

## Groupes de réflexion et d'action

Commission séjours de vacances		Lisette Pasche
Groupe des bénévoles de Belle-Ideé		Suzanne Josefovski
		Viviane Jost
		Anne-Marie Oberson
Groupe intégration		Augusto Cosatti
Groupe handicap sévère et troubles associés		Anne-Marie Oberson
Groupe facturation		Georges Baehler
Groupe échanges		Céline Laidevant
		Marianne Kiener
Groupe cœurs en chocolat		Augusto Cosatti
Les Petits Cafés	Balexert	Madeleine Humair
		Anne-Marie Schrago
Les Petits Cafés	Onex	Nelly Gazzola
Les Petits Cafés	Terrassière	Madeleine Ducret
Les Petits Cafés	Thônex	Jocelyne Buri
Les cartes d'anniversaire		Madeleine Ducret

## Représentations extérieures

CI-Mailing, insieme-Suisse		Anne-Michèle Stupf
Comité central insieme-Suisse		Harald Wittekind
Comité pro AI genevois		Anne-Michèle Stupf
Commission art. 74, insieme-Suisse		Lisette Pasche
Commission administrative des EPI		Anne-Marie Oberson
Commission cantonale d'indication		Céline Laidevant
Groupe de coordination des institutions accueillant des mineur-e-s handicapé-e-s		Anne-Michèle Stupf
Commission consultative pour l'intégration scolaire		Vacant
Conseil de Fondation de la Fondation Aigues-Vertes		Marie-Caude Suchet
Conseil de Fondation de la Fondation Cap Loisirs		Georges Baehler
Conseil de Fondation de la Fondation Ensemble		Anne-Marie Oberson
Conseil de Fondation de la Fondation SGIPA		Carine Wyss
		Freddy Sarfati
FéGAPH- Fédération genevoise des associations de parents et proches de personnes Handicapées		Augusto Cosatti

Groupe de travail insieme-ge/Aigues Vertes	Céline Laidevant Christian Oestreicher Marie-Claude Suchet
Groupe de travail insieme-ge/Cap Loisirs	Georges Baehler Céline Laidevant
Groupe de travail insieme-ge/EPI	Céline Laidevant Anne-Marie Oberson
Groupe de travail insieme-ge/SGIPA	Céline Laidevant
Groupe de travail insieme-ge/SMP	Céline Laidevant Anne-Michèle Stupf
Relations internationales et insieme-Suisse	Carine Wyss Anne Emery-Torracinta
Secrétariat romand de coordination de la RPT	Anne-Michèle Stupf Céline Laidevant Anne-Michèle Stupf





**Association de parents et d'amis  
de personnes mentalement handicapées**

**Rue de la Gabelle 7 - CH-1227 Carouge**

**Tél. 022 343 17 20 - Fax 022 343 17 28**

**info@insieme-ge.ch**

**www.insieme-ge.ch**

**CCP 12-12895-9**

